

# [APP] LA PILULE DE QUEL LENDEMAIN?

LE 1 OCTOBRE 2010 ADMIN

**Pourquoi a-t-on plus de jeunes filles enceintes dans certains pays d'Europe ? OWNI tente de répondre à cette question à travers le prisme de la pilule et de la contraception, en prenant le cas de cinq pays.**

En France, en 2005, 32 231 adolescentes ont subi une interruption volontaire de grossesse (IVG), soit 1.06% des 15-19ans. En 2008 en Angleterre, c'était presque le double avec 2.04 % des adolescentes ayant subi une IVG.

Cet acte n'est pas anodin, il comporte des risques tant sur le plan médical que psychologique. Sans aller jusqu'à l'IVG, en cas de risque de grossesse non-désirée, il existe également la pilule du lendemain qui est délivrée gratuitement et anonymement mais, là encore, ce n'est qu'une solution d'urgence qui ne doit rester qu'occasionnelle.

La pilule contraceptive, qui doit être prise mensuellement, est à l'opposé de ces deux solutions de dernier recours. C'est un moyen de contraception efficace et son utilisation est simple, facile et sans danger majeur.

Reste qu'il n'est pas toujours évident d'aborder le sujet de la sexualité en famille. Parfois les adolescentes n'osent pas faire la démarche de parler de la pilule contraceptive à leur parents – et réciproquement – et préfèrent se reposer sur les solutions d'urgences en cas de rapport non protégé.

En fonction des pays, l'attitude des adolescents face à la contraception varie. Pourquoi a-t-on plus de jeunes filles enceintes dans certains pays d'Europe ? Telle est la question à laquelle OWNI essaie de répondre à travers le prisme de l'accès à la pilule et aux moyens de contraception en prenant le cas de 5 pays : la France, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne et la Bulgarie. Suivez le parcours d'une jeune femme dans chacun de ces pays en naviguant dans notre application.

**LE PROJET EST ACTUELLEMENT  
UNIQUEMENT DISPONIBLE EN CE QUI  
CONCERNE LA FRANCE. NOUS  
POURSUIVONS SON DÉVELOPPEMENT  
DEMAIN. TOUS VOS RETOURS SONT LES  
BIENVENUS, LES POSTERS SERONT  
AUSSI DISPONIBLES EN  
TÉLÉCHARGEMENT.**



**En France, il est impossible d'avoir accès à la pilule contraceptive gratuitement et anonymement, sauf à passer par le planning familial. Le professeur Nisand, gynécologue notamment spécialisé dans le déni de grossesse (il a expertisé Véronique Courjault lors de son procès), a mis en place depuis plus de 10 ans le dispositif "info-ados" à Strasbourg. Il permet aux adolescentes d'avoir accès gratuitement et anonymement à la pilule contraceptive. Pour lui il est plus qu'urgent que cette initiative soit relayée par les politiques et qu'elle s'étende à tout le territoire afin de réduire fortement le nombre d'IVG chez les jeunes femmes. Il s'agit même pour lui d'un choix de société. Interview.**

### **Quels enseignements tirez-vous de l'opération "info-ados" ?**

L'expérience est menée sur tout Strasbourg depuis 12 ans et plus spécifiquement sur la vallée de la Bruche, qui est une vallée reculée dans les Vosges, depuis 7, 8 ans. Dans les deux endroits on a divisé par deux les IVG chez les mineurs. Donc ce n'est pas une fatalité. Il suffit d'informer les jeunes, de leur procurer des moyens de contraception gratuits et surtout confidentiels par rapport à leurs parents et l'on améliore très considérablement la situation. Les politiques savent ça et ils ne le font pas. Je trouve que c'est faire peu de cas de nos adolescentes qui ont des droits et qui, n'étant pas électrices, ne pèsent pas lourd sur le vote conservateur aux yeux de nos politiques.

### **Concrètement, comment avez-vous mis ce système en place ?**

Dans la vallée de la Bruche, on a utilisé les généralistes et les pharmaciens que l'on a mis en réseau. Quand les jeunes femmes vont voir les généralistes, elles ne sont pas examinées. Les généralistes sont payés par la sécurité sociale sans faire état de ce paiement aux parents. Les pharmaciens, quand il y a le tampon "info-ados" sur l'ordonnance, délivrent les médicaments et les préservatifs gratuitement et ils se font rembourser par la sécurité sociale sans faire état du tiers-payant aux parents. Donc c'est faisable sur toute la France, sur des structures déjà existantes que sont les pharmaciens et les généralistes, il suffit d'en avoir la volonté politique. Mais c'est bien parce que cela manque que je gueule. Ici, on a tout mis en place en utilisant nos ressources locales et en faisant nous-même l'effort. La région, le département... personne n'a bougé.

### **Du côté de la sécurité sociale, pour garantir l'anonymat, est-ce complexe ?**

Aucun soucis, c'est prévu par la loi. Cela nécessite que la sécurité sociale accepte de faire un tiers-payant pour ces consultations auprès des généralistes du réseau et qu'elle l'enregistre avec le numéro de remboursement spécial. Nous, par chance, on avait une

directrice de sécurité sociale qui a marché, qui a joué le jeu. Ce qui nous a permis en plus d'évaluer le coût: ça coûte un porte-clé. J'en ai parlé à Chirac, il a dit "Oh c'est très intéressant, on vous écrira". J'en ai parlé à Sarkozy, pareil : "Oh, c'est très intéressant on vous écrira". Je pense qu'il n'y a plus que l'opinion publique pour sortir cette charrette de l'ornière.

## Quel coût cela a-t-il pour la sécurité sociale ?

Si l'on compte toutes les IVG évitées, le coût n'est pas très important. C'est un problème politique d'engagement d'une société. Que préfère notre société ? Faire des IVG à ces jeunes femmes de 15 ans ou leur procurer une contraception? Très clairement, je pense que ce n'est même pas une question de coût. En plus ça ne coûte pas cher. Une plaquette de pilules contraceptives ce n'est rien à côté d'un IVG.

(NDLR : le coût d'un IVG varie de 250 € à 450 € alors que celui d'une plaquette de pilule contraceptive va de 7,50 € à 27,50 €)

### AGNÈS MAILLARD

le 1 octobre 2010 - 11:42 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Mais pourquoi toujours la pilule? Coûteuse, avec des effets secondaires, elle est facile à oublier sur la longueur et ne suffit plus quand on a des vomissements (ben oui, une gastro, on vomit la pilule et terminé l'effet contraceptif)?*

*En France, on répugne toujours à prescrire le DIU (dispositif intra-utérin, improprement appelé stérilet) aux jeunes filles, alors que c'est un moyen de contraception très utilisé dans d'autres pays : facile à installer, c'est le moyen de contraception le moins cher et l'un des plus efficaces, puisque l'on peut se permettre de l'oublier (enfin, pas plus de 12 ans ;-)*

*Bien sûr, ça ne fait pas la fortune des médecins, des labos...  
Et puis, pourquoi toujours pas d'éducation sexuelle digne de ce nom dès l'école, régulière, ouverte, intelligente? Une bonne éducation sexuelle, c'est quand même beaucoup, beaucoup d'ennuis en moins pour la société et beaucoup de bonheur en plus pour les gens!*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### MLLE S.

le 1 octobre 2010 - 12:37 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*"Cet acte [l'IVG] n'est pas anodin, il comporte des risques tant sur le plan médical que psychologique."*

*C'est dingue... les risques d'une IVG sont très, très faibles, et essentiellement liés à l'anesthésie. Pour être claire, il est plus dangereux d'accoucher que d'avorter.*

*Quant aux "risques psy", c'est à force de culpabiliser les femmes qu'on crée le malaise. Les femmes qui avortent et sont bien dans leur peau n'osent plus le dire, de peur de passer pour des sans-cœur, des anormales.*

*Une manifestation est d'ailleurs prévue pour défendre le droit des femmes à disposer de leur corps, le 6 novembre prochain, à Paris.*

*<http://www.entrailes.fr/index.php?post/avorter-est-un-droit-Manif-du-6-novembre-Paris>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### AGNÈS MAILLARD

le 1 octobre 2010 - 12:49 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Mademoiselle, on est tous d'accord sur le droit fondamental à l'avortement, mais après faut pas raconter de conneries : ce n'est pas un acte anodin et encore moins un mode de contraception.*

*Ce qu'il faut, c'est qu'en amont, les jeunes filles soient correctement informées pour faire les choix qui leur conviennent en matière de sexualité et de contraception, parce que l'idéal, c'est quand même de ne pas se retrouver à devoir pratiquer un avortement.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**Mlle S.**

le 1 octobre 2010 - 13:00 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je ne dis pas que l'IVG est un moyen de contraception. D'ailleurs, les femmes ne le prennent pas comme cela. Avorter est un parcours du combattant, elles ne le font jamais par dessus la jambe.*

*Par contre, à propos du discours sur les conséquences physiques et psychologiques de l'IVG, on ne va pas être d'accord. Pour rencontrer très régulièrement des femmes qui choisissent l'IVG, je peux te dire que cela n'est pas forcément dramatique pour elles. Quant aux conséquences physiques, il suffit de regarder les chiffres de l'INED, l'IVG est un acte médical sûr, qui, réalisé dans de bonnes conditions, n'est pas considéré comme dangereux.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**CAS LIBRES**

le 3 octobre 2010 - 19:17 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Pour abonder dans le sens de Mademoiselle, et pour éviter de colporter le discours insidieux des anti-IVG, l'ouvrage « Avorter : histoires des luttes et des conditions d'avortement des années 1960 à aujourd'hui » publié par Tahin Party — téléchargeable sur <http://tahin-party.org/ivp.html> — permet de mieux situer la place de l'avortement dans l'histoire...*

*En ce qui concerne les moyens de contraception proprement dit, pour les hormonaux autre que la pilule, on peut mentionner les patchs, les anneaux vaginaux, les implants, les injections ou les D.I.U hormonaux. Et pour les mécaniques : les préservatifs, les femidoms, les diaphragmes, les capes cervicales et les D.I.U au cuivre. Sans parler des procédés de stérilisation qui sont rarement évoqués en France.*

*À noter que le D.I.U au cuivre fait également office de contraceptif d'urgence et qui peut être posé un peu plus tard que les 24h-48h de la pilule « du lendemain ».*

*Bref, il existe de nombreuses méthodes, et c'est dommage que l'étude ne mentionne que la pilule hormonale et toutes ses contraintes.*

*C'est dommage aussi qu'il ne soit à aucun moment fait mention de la place des garçons dans la contraception : aides financières, utilisations systématiques de préservatifs, refus des pratiques de pénétrations...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE